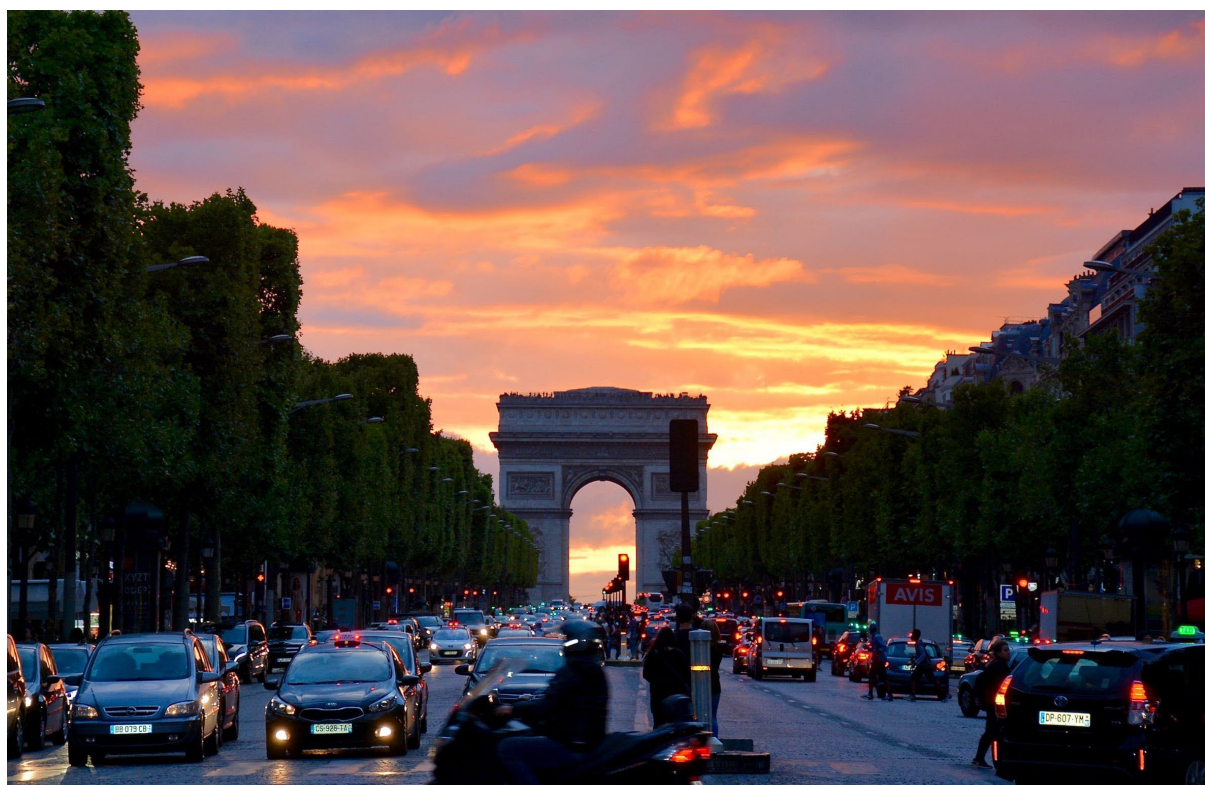




La ville de Paris plus inclusive grâce aux Jeux paralympiques ?

Mai PAULUS

Analyse Esenca 2024



Éditrice responsable : Ouiam MESSAOUDI

Siège social : rue Saint-Jean, 32-38 - 1000 Bruxelles

Accès public : place Saint-Jean, 1 - 1000 Bruxelles • **Contact Center** : 02 515 19 19

Numéro d'entreprise : 0416 539 873 • **RPM** : Bruxelles • **IBAN** : BE81 8778 0287 0124

Tél : 02 515 02 65 • esenca@solidaris.be • www.esenca.be



Avec le soutien de :



« Léguer une société plus inclusive après les Jeux »¹, affirme le comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques. « Paris + inclusive avec les Jeux » et « Paris inclusive et accessible » clame la ville de Paris². Emmanuel Macron, président de la République française, déclare lui-même : « Et au-delà des Jeux, je le dis aussi, on continuera l'effort pour l'accessibilité. (...) nous allons aménager la région parisienne et la métropole d'une manière inédite grâce à ces Jeux et accélérer ces aménagements »³. L'arrivée d'au moins 4 400 athlètes en situation de handicap et une estimation de 350 000 personnes en situation de handicap⁴ qui assisteront aux Jeux de Paris 2024 a servi d'opportunité pour améliorer la ville en matière d'accessibilité. Paris compte ainsi renforcer son accessibilité, notamment en ce qui concerne les sites de compétitions olympiques, les transports, la vente de tickets en ligne, etc. À quelques mois seulement de l'événement, où en est-on ? Loin d'être exhaustives dans cette analyse, nous nous concentrons davantage sur deux éléments : l'accessibilité des transports et la manière dont les Jeux pourraient (ou non) révolutionner l'inclusion des personnes en situation de handicap au sein de la société.

« Paris + inclusive »

La Mairie de Paris, à la veille des Jeux olympiques et paralympiques qui se tiendront à l'été 2024, compte renforcer son accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Elle signale ainsi que « La force des Jeux, de même que l'élan qu'ils procurent, constitue une opportunité extraordinaire pour faire de Paris une ville plus inclusive qui contribuera durablement à l'épanouissement des Parisiennes et Parisiens en situation de handicap ainsi que celui de toutes les personnes qui viennent travailler à Paris ou visiter la ville »⁵. Une intention louable, mais qui pose déjà question : fallait-il vraiment attendre les Jeux de Paris pour s'atteler concrètement à l'accessibilité d'une ville et est-ce vraiment réaliste de parler d'une ville entière plus inclusive ?

Quoi qu'il en soit, le Conseil de Paris, à l'aide d'autres organismes liés au monde du handicap⁶, propose trois ambitions d'ici la tenue des Jeux : **accélérer l'accessibilité de la Ville**,

¹ Paris 2024, « Léguer une société plus inclusive après les Jeux » : <https://www.paris2024.org/fr/leguer-une-societe-plus-inclusive-apres-les-jeux/>, consulté le 08/02/2024.

² Paris 2024, « Paris 2024 : pour des Jeux inclusifs et accessibles » : <https://www.paris.fr/pages/paris-2024-pour-des-jeux-inclusifs-et-accessibles-15797>, consulté le 08/02/2024.

³ Déclaration de M. Emmanuel Macron, président de la République, sur l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et la politique du gouvernement en faveur du sport, à Paris le 23 janvier 2024 : <https://www.vie-publique.fr/discours/292761-emmanuel-macron-23012024-jeux-olympiques-et-paralympiques-2024>, consulté le 14/02/2024.

⁴ Paris 2024, « Tout savoir sur les Jeux paralympiques de 2024 » : <https://www.paris.fr/pages/les-jeux-paralympiques-de-paris-2024-en-route-vers-tous-les-records-19785#des-sites-exceptionnels>, consulté le 14/02/2024.

⁵ Paris 2024, « Paris 2024 : pour des Jeux inclusifs et accessibles » : <https://www.paris.fr/pages/paris-2024-pour-des-jeux-inclusifs-et-accessibles-15797>, consulté le 08/02/2024.

⁶ Notamment « le Comité paralympique sportif français, l'APF France Handicap, les Comités départementaux Handisport et sport adapté ainsi que l'association ASEI, qui accompagnent enfants et adultes dans leur parcours d'insertion », *Ibid.*

permettre l'accès à une pratique sportive régulière et améliorer la participation des personnes en situation de handicap.

« Accélérer l'accessibilité de la Ville », oui, mais...

Qu'entend plus exactement la ville de Paris par-là ? Depuis 2020 et en vue de l'organisation des Jeux, elle a pour ambition d'« Accélérer l'accessibilité de la Ville ». En pratique, il est question de produire « 17 quartiers d'accessibilité augmentée, un dans chaque arrondissement de Paris d'ici 2024 » en permettant « à tous d'accéder aux services du quotidien » (hébergement, commerces, sports, santé, écoles, culture). Nous sommes déjà loin du projet initial déclaré sur l'accessibilité de la ville dans son entièreté. Ces quartiers d'accessibilité augmentée sont qualifiés de « zones d'exemplarité »⁷, où tous les services précédemment cités seraient accessibles de manière autonome endéans les 15 minutes⁸.

Mais actuellement, à quelques mois des Jeux olympiques et paralympiques, des médias et associations françaises s'inquiètent de voir s'éloigner les grandes ambitions affichées : « Paris : l'accessibilité augmentée mort-née »⁹, « À six mois des Jeux Olympiques, c'est déjà raté »¹⁰, « L'accessibilité augmentée, ce projet balbutiant de la Ville de Paris à plus de 8 millions d'euros »¹¹, etc.

Ces 17 quartiers « accessibles » ne représentent qu'un infime pourcentage de la superficie de Paris et leurs objectifs ont nettement été revues à la baisse par rapport à ce qui avait été annoncé initialement. Selon le média Yanous¹², « ces QAA [quartiers d'accessibilité augmentée] sont devenus de simples parcours accessibles en fauteuil roulant dans quelques rues desservant une douzaine d'établissements municipaux pour la plupart, ce qui se faisait déjà au siècle dernier ». Les établissements recevant du grand public sur ces parcours ne sont, quant à eux, pas encore tous opérationnels pour accueillir de manière accessible et inclusives les personnes en situation de handicap, quel que soit le handicap ou le besoin spécifique rencontré.

L'engagement envers davantage d'accessibilité est donc réel mais limité. Cela démontre une certaine méconnaissance de ce que l'on peut appeler l'accessibilité pour toutes et tous, ainsi que l'inclusion. Rendre les transports accessibles (seulement pour les personnes à mobilité

⁷ Paris.fr, « Bientôt un « quartier d'accessibilité augmentée » dans chaque arrondissement » :

<https://www.paris.fr/pages/bientot-un-quartier-d-accessibilite-augmentee-dans-chaque-arrondissement-24457>

⁸ Paris.fr, « Paris ville du quart d'heure, ou le pari de la proximité » : <https://www.paris.fr/dossiers/paris-ville-du-quart-d-heure-ou-le-pari-de-la-proximite-37>

⁹ Yanous !, « Paris : l'accessibilité augmentée mort-née », publié le 2 février 2024 :

<https://www.yanous.com/news/topflop/topflop240202.html>, consulté le 12/02/2024.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ Actu Paris, « L'accessibilité augmentée, ce projet balbutiant de la Ville de Paris à plus de 8 millions d'euros », publié le 5 octobre 2023 : https://actu.fr/ile-de-france/paris_75056/l-accessibilite-augmentee-ce-projet-balbutiant-de-la-ville-de-paris-a-plus-de-8-millions-d-euros_60163642.html, consulté le 12/02/2024.

¹² « Yanous! est un magazine électronique bimensuel d'information destiné aux personnes handicapées (handinautes), à leur entourage ainsi qu'aux professionnels qui œuvrent dans ce domaine. » : <https://www.yanous.com/>.

réduite, mais qu'en est-t-il des autres handicaps ?) et travailler à l'accessibilité de certains parcours déterminés qui permettent de se rendre dans certains établissements grand public n'est clairement pas suffisant.

L'organisation des Jeux : une révélation pour enfin travailler à l'inclusion ?

Nous l'avons signalé : pourquoi faudrait-il attendre l'organisation des Jeux paralympiques pour enfin s'atteler à la mise en accessibilité et travailler sur l'inclusion dans la ville ?

L'inclusion est un cheminement sur le long terme, un travail sur les mentalités et les stéréotypes, ainsi que sur l'ensemble de notre environnement physique et social. Comme le souligne Elena Chamorro¹³, « une société égalitarienne ne se construit pas par le biais du seul sport et d'un événement qui a lieu tous les quatre ans, mais par le biais de l'accès à l'école, au travail, à tout ce qui est garanti aux citoyens lambda, en somme »¹⁴.

Ensuite nous pouvons nous poser la question de la pérennisation de ces améliorations de la ville pour les personnes en situation de handicap lorsque les Jeux seront terminés. La Mairie de Paris indique que « Les dispositifs en matière de mobilité prévus pour la tenue des Jeux seront pérennisés pour constituer également un héritage positif pour les personnes à mobilité réduite »¹⁵. Sont donnés pour exemple la réutilisation de la flotte de taxis accessibles ou des « solutions de mobilités actives accessibles ». Tout ceci est souhaitable, car les efforts fournis dans la mise en accessibilité de la ville ne doivent pas faire l'objet d'un « one shot » lors d'un événement. Mais la ville sera-t-elle encore aussi regardante sur le maintien et l'entretien d'aménagements de qualité, ainsi que leur multiplication pour les personnes en situation de handicap lorsque les projecteurs (liés aux Jeux) ne seront plus sur elle ?

L'objectif du comité d'organisation des Jeux est bien de laisser un héritage en matière d'accessibilité et d'inclusion. Mais l'inclusion, ce n'est pas seulement rendre des lignes de bus et de RER¹⁶ accessibles et favoriser le sport pour toutes et tous. Pour ce dernier point, il faut allouer des moyens : « des enseignants, une accessibilité, que les clubs valides puissent accueillir les personnes handicapées, des entraîneurs formés, etc. Ça suppose des formations, de l'argent et des investissements »¹⁷ indique le chercheur Jean-Pierre Garel.

¹³ Elena Chamorro est notamment membre du CLHEE, le Collectif Lutte et Handicaps pour l'Égalité et l'Émancipation : <https://clhee.org/>.

¹⁴ « JO 2024 : quand l'inclusion par le sport reste une illusion pour les personnes handicapées », publié le 2 mai 2023, Basta Média : <https://basta.media/JO-Paris-2024-quand-l-inclusion-par-le-sport-reste-une-illusion-pour-les-personnes-Jeux-paralympiques-handicap>, consulté le 12/02/2024.

¹⁵ « Paris 2024 : pour des Jeux inclusifs et accessibles », Paris : <https://www.paris.fr/pages/paris-2024-pour-des-jeux-inclusifs-et-accessibles-15797>, consulté le 12/02/2024.

¹⁶ Le RER, « Réseau Express Régional », est un réseau public de transport ferroviaire en île de France, qui relie le centre de Paris à sa banlieue.

¹⁷ « JO 2024 : quand l'inclusion par le sport reste une illusion pour les personnes handicapées », publié le 2 mai 2023, Basta Média : <https://basta.media/JO-Paris-2024-quand-l-inclusion-par-le-sport-reste-une-illusion-pour-les-personnes-Jeux-paralympiques-handicap>, consulté le 12/02/2024.

Ceci rejoint notre précédente analyse¹⁸ où nous avons mis en évidence le fait que si des moyens financiers, matériels et humains ne sont pas octroyés pour encourager la pratique sportive pour toutes et tous, aucune promesse de pérennité ne peut tenir. Or, c'est l'un des objectifs annoncés de la ville de Paris : « permettre l'accès à une pratique sportive régulière et améliorer la participation des personnes en situation de handicap ».

Nous nous posons aussi la question de rendre une ville « accessible » (via les transports publics et 17 quartiers) parce qu'elle accueille les Jeux, mais qu'en est-il des autres quartiers et des villes du pays entier ? D'autres villes françaises (Bordeaux, Marseille, Nice, Lyon, etc.) accueilleront également quelques compétitions. Bénéficieront-elles des mêmes aménagements ? Ensuite, tout ce travail de mise en accessibilité devrait être déployé dans l'ensemble du territoire. Les Françaises et les Français en situation de handicap devraient profiter du même engagement et de la même volonté en termes d'inclusion et d'accessibilité ?

Et les transports en commun, alors ?

L'objectif de cette analyse n'est pas de faire l'inventaire des transports accessibles ou non à Paris¹⁹ ou d'exposer en détail le décalage entre les ambitions des multiples organismes intervenant dans les transports parisiens et la réalité actuelle. Nous souhaitons pointer l'ampleur des réalisations à faire en termes de mobilité et de transports. Les informations communiquées laissent penser qu'il est très peu probable que Paris devienne 100 % inclusive et encore moins d'ici l'été 2024, contrairement à ce que les gros titres et les ambitions affichées peuvent laisser paraître.

Rien qu'au niveau de la mobilité, pour le grand public en situation de handicap, il faudra arriver jusqu'à Paris, se déplacer dans la ville, aller vers les multiples lieux des épreuves olympiques et paralympiques, mais aussi en profiter pour pouvoir visiter la ville, se rendre sur les sites touristiques, etc. RER, gares, aéroports, taxis, voirie, accessibilité des stations et des lignes de bus et de métro sont autant d'éléments qui devraient être retravaillés en profondeur (ce qui prendrait plusieurs années et se faire en concertation avec les publics concernés par ces aménagements), surtout que le réseau des transports en commun est déjà

¹⁸ Esenca (2024), « Jeux paralympiques : un encouragement à la pratique sportive ? », disponible ici : <https://www.esenca.be/jeux-paralympiques-et-inclusion/>, consulté le 14/02/2024.

¹⁹ Si vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez visiter ces sites : « Infos pratiques accessibilité » <https://www.paris2024.org/fr/infos-pratiques-accessibilite/>, pour une information plus complète sur la problématique de l'accessibilité en général : <https://www.ouest-france.fr/jeux-olympiques/jo-2024-transports-hebergement-paris-sera-t-il-pret-en-matiere-daccessibilite-aux-handicaps-d7316d84-9db8-11ee-83ae-1fd73f8e6449>, pour une analyse plus approfondie sur les lignes accessibles ou non en Ile de France : https://www.liberation.fr/economie/transports/handicap-en-ile-de-france-plus-on-habite-loin-de-paris-moins-les-arrets-de-bus-sont-accessibles-20221104_B2OS6HDXX5E4NNCLYNVGUQDHC4/, consultés le 14/02/2024.

largement saturé²⁰. Les 17 « quartiers à accessibilité augmentée » ne seront clairement pas suffisants et ne répondent pas, à nos yeux, au défi de mise en accessibilité de la ville de Paris.

Au niveau des transports en commun, Île-de-France mobilités²¹ signale que « côté SNCF, le Schéma directeur d'accessibilité doté de 1,5 milliard d'euros d'ici à 2025, est un programme qui vise à rendre conforme l'ensemble des gares d'Île-de-France pour l'accueil des personnes en situation de mobilité réduite »²². Ce projet ambitieux semble être sur la bonne voie. Toutefois, nous déplorons que ce travail ne soit réalisé que dans la perspective de rendre les transports accessibles aux personnes présentant une réduction physique de leur mobilité. En effet, de très nombreuses personnes en situation de handicap ont des besoins spécifiques pour se déplacer de manière autonome (les personnes en situation de handicap intellectuel, visuel, auditif, mais aussi les personnes présentant des besoins spécifiques liés à une maladie chronique, un trouble cognitif, etc.).

Quant aux stations de métro, en septembre 2023 et à 10 mois des Jeux, 93 % d'entre elles étaient inaccessibles aux personnes à mobilité réduite²³ (nous n'avons pas d'autres informations concernant d'autres types de handicap). D'autres sources signalent 91 % de stations inaccessibles et devraient passer à 86 % en juin 2024²⁴, soit 45 stations de métro accessibles sur 309 stations²⁵. On est donc loin d'une accessibilité totale des stations de métros et des métros eux-mêmes. Cela est d'autant plus questionnant que l'enjeu de la gestion du flux de personnes au sein de Paris sera un grand défi, tout comme le recours aux transports en commun et aux mobilités douces plutôt qu'à la voiture.

Pour pallier cette inaccessibilité des métros, il existe des trajets alternatifs accessibles, notamment en bus. Mais ce n'est pas une solution durable : pour un même trajet, cela prend beaucoup plus de temps, « "Et il arrive régulièrement qu'on m'empêche de monter parce que la rampe d'accès est cassée, parce qu'il y a déjà trop de monde ou parce que le bus n'a pas

²⁰ TF1, « ENQUÊTE - Transports aux JO de Paris 2024 : ces promesses qui ne seront pas tenues » : <https://www.tf1info.fr/transports/video-enquete-tf1-transports-aux-jo-de-paris-2024-ces-promesses-qui-ne-seront-pas-tenues-2272342.html>, consulté le 12/02/2024.

²¹ « Île-de-France Mobilités imagine, organise et finance les transports pour tous les Franciliens ». Plus d'informations : <https://www.iledefrance-mobilites.fr/decouvrir/nos-missions>, consulté le 12/02/2024.

²² Île de France, Dossier de presse « Grands travaux d'été 2023 en Île-de-France » : https://www.iledefrance-mobilites.fr/medias/portail-idfm/55665d54-d09c-4e65-a961-ed1d7312181d_IDFM_DossierDePresse_TravauxEte_Mai2023_6_.pdf, page 22.

²³ Causette : Alison Terrien, « Accessibilité des transports : Le collectif handi-féministe Les Dévalideuses bloque la station de métro Invalides » : <https://www.causette.fr/societe/en-france/accessibilite-des-transports-le-collectif-handi-feministe-les-devalideuses-bloque-la-station-de-metro-invalides/>, consulté le 12/02/2024. Pour information, le métro n'est pas de la compétence de la mairie de Paris mais de la Région Ile-de-France, ce qui rend les discussions plus compliquées.

²⁴ Cette accessibilité est relative, elle dépend en réalité d'une seule ligne de métro (la 14) qui est accessible selon tous les handicaps. Voir : https://www.huffingtonpost.fr/jo-paris-2024/article/a-un-an-des-jeux-paralympiques-cette-asso-denonce-les-conditions-de-transport-des-personnes-handicapees_222321.html et <https://www.sortiraparis.com/actualites/jeux-olympiques-paris-2024/articles/299423-jeux-paralympiques-2024-seules-9-des-stations-de-metro-accessibles-aux-personnes-handicapees>

²⁵ Handicap.fr, « Métro Paris : 45 stations accessibles d'ici 2024, et pas 240 », publié le 1 novembre 2023 : <https://informations.handicap.fr/a-metro-paris-accessibilite-2024-IDFM-35799.php>, consulté le 12/02/2024.

pu se garer comme il fallait..." » signale Serge Mabilly se déplaçant en fauteuil roulant et vice-président d'APF France handicap²⁶. À plus long terme, notons que les quatre prochaines lignes de métro à voir le jour en 2030, elles, seront 100 % accessibles.

Ceci augmentera le nombre de stations accessibles, mais pour les anciennes, peu de choses changeront. Emmanuel Macron a ainsi déclaré que « Parce que le fait qu'on ait un réseau historique dont l'accessibilité n'est pas au rendez-vous et qu'il était impossible de mettre totalement au niveau pour ces Jeux fait que certes, on va mettre des bus, on va mettre des taxis aux normes, mais on doit continuer cet effort au-delà de nos Jeux olympiques et paralympiques pour continuer d'être exemplaires. »²⁷. Le réseau historique du métro de Paris ne pourra donc pas être mis entièrement en accessibilité, mais l'utilisation d'un taxi ne peut pas être une obligation, surtout financièrement, pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer. De même que les bus ne sont pas de tout repos compte tenu de l'état de la voirie (nid-de-poule, tournants, etc.) et de l'inconfort (bus bondé, places PMR difficilement accessibles à cause de la foule, seules deux places PMR existantes par bus, etc.). Cette déclaration du Président pointe une nouvelle fois un manque de connaissance et de compréhension des enjeux liés à l'accessibilité et l'inclusion.

Des associations tirent donc la sonnette d'alarme. Le collectif handi-féministe « Les Dévalideuses » avait d'ailleurs organisé une action coup de poing à la station de métro Les Invalides afin de rendre visible « l'invisibilisation des personnes handicapées et de leurs réalités »²⁸. Le coût élevé des travaux de mise en accessibilité, les risques d'effondrement pour élargir les couloirs, les contraintes techniques, l'impossibilité d'incorporer des ascenseurs à cause des caves des immeubles et des nappes phréatiques sont ainsi évoqués pour expliquer la très faible accessibilité du métro à Paris²⁹.

Un journaliste en situation de handicap a également tenté de se rendre au Stade de France où auront lieu les épreuves d'athlétisme. Sa conclusion est sans appel : « il est impossible pour une personne à mobilité réduite de se rendre seule au Stade de France en transports en

²⁶ France 24, « "Paris est un grand parcours d'obstacles" : pour les JO-2024, le défi des transports accessibles », publié le 28 août 2023 : <https://www.france24.com/fr/france/20230828-paris-est-un-grand-parcours-d-obstacles-pour-les-jo-2024-le-d%C3%A9fi-des-transports-accessibles>, consulté le 12/02/2024.

²⁷ Déclaration de M. Emmanuel Macron, président de la République, sur l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et la politique du gouvernement en faveur du sport, à Paris le 23 janvier 2024 : <https://www.vie-publique.fr/discours/292761-emmanuel-macron-23012024-jeux-olympiques-et-paralympiques-2024>, consulté le 14/02/2024.

²⁸ Pour plus d'informations sur l'action : <https://lesdevalideuses.org/blocage-aux-invalides/>, consulté le 12/02/2024.

²⁹ HuffPost, « À un an des Jeux paralympiques, cette asso dénonce les conditions de transport des personnes handicapées », publié le 28/08/2023 : https://www.huffingtonpost.fr/jeux-paris-2024/article/a-un-an-des-jeux-paralympiques-cette-asso-denonce-les-conditions-de-transport-des-personnes-handicapees_222321.html, consulté le 12/02/2024. Et Ouest France, « JO 2024. Transports, hébergement... Paris sera-t-il prêt en matière d'accessibilité aux handicaps ? », publié le 20/12/2023 : <https://www.ouest-france.fr/jeux-olympiques/jeux-olympiques-2024-transports-hebergement-paris-sera-t-il-pret-en-matiere-daccessibilite-aux-handicaps-d7316d84-9db8-11ee-83ae-1fd73f8e6449>

commun » et « Impossible donc pour une personne en situation de handicap de se déplacer librement sur des trajets quotidiens sans anticiper son voyage. »³⁰.

Voir plus loin

L'accessibilité ne se résume pas à une accessibilité physique dans le but de se déplacer dans la ville et jusqu'aux lieux des épreuves olympiques et paralympiques. Un écueil que nous avons observé lors de cette analyse est le manque de compréhension de ce qu'implique une mise en accessibilité. Il est important de prendre en compte l'ensemble des handicaps et des besoins spécifiques de la population lorsque nous parlons d'accessibilité.

L'accessibilité dépasse également l'enjeu de la mobilité. Citons par exemple l'accessibilité numérique, car l'accès à l'information est essentielle. Ainsi, le site web des Jeux <https://www.paris2024.org/fr/> devrait être totalement accessible. Or, lorsque l'on parvient à arriver à l'onglet « Accessibilité site », nous constatons que le site a été audité en 2019 – il y a donc 5 ans –, et que le taux d'accessibilité global était de 55%³¹. Dès lors, le comité d'organisation signale que « Sur la base des recommandations d'amélioration proposées, des correctifs sont régulièrement apportés pour satisfaire à davantage de critères de conformité ». Aucun suivi de ces correctifs n'est proposé et la mise à jour de cette page date du 12/01/2022. Serait-ce une énième promesse sans donner de réelles suites ? Le site de la billetterie³² devrait être, quant à lui, plus accessible que celui de Paris 2024. Encore faudrait-il assurer l'accessibilité financière aux billets, que nous savons, pour certains, assez onéreux. Un défi de plus pour les personnes en situation de handicap dont les allocations sont peu élevées.

L'objectif de Jeux plus inclusifs recouvre d'autres réalités et adaptations qui ne sont pour le moment pas déployées. Pour ne citer qu'un élément absent parmi d'autres, il serait utile que les explications complètes des Jeux olympiques et paralympiques soient aussi rédigées en Facile à Lire et à Comprendre³³ pour les personnes en situation de handicap intellectuel, mais également pour de nombreuses autres personnes qui pourraient bénéficier de ce format (personnes dont le français n'est pas la langue maternelle, par exemple).

Conclusion

Les Jeux olympiques et paralympiques peuvent ouvrir de nombreuses voies et vocations au niveau sportif. Mais est-ce qu'ils peuvent vraiment ouvrir la voie à la pleine inclusion sociale ?

³⁰ France Info, « TMOIGNAGE. Transports en commun pour les JO de Paris 2024: "une véritable épreuve" pour les usagers handicapés », publié le 05/10/2023 et mis à jour le 05/10/2023 : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/paris-ile-de-france/temoignage-les-transports-en-commun-pour-les-jo-de-paris-2024-ca-va-etre-une-veritable-epreuve-2850611.html>, consulté le 15/02/2024.

³¹ Paris 2024 : <https://www.paris2024.org/fr/accessibilite-site/>, consulté le 15/02/2024.

³² Paris 2024 : <https://tickets.paris2024.org/help/accessibility/>, consulté le 15/02/2024.

³³ Facile à Lire et à Comprendre = FALC = « C'est un langage qui peut être compris par tout le monde ». Pour en savoir plus : <https://www.falc.be/>.

Ce n'est pas certain. Malgré les nombreux efforts déployés par la ville de Paris au sujet de l'inclusion et l'accessibilité, les Jeux ne vont pas permettre de rendre toutes les stations de métro et les voiries accessibles aux personnes en situation de handicap. Ils ne vont pas non plus révolutionner l'accès à un enseignement de qualité, à une formation, un emploi ou à une vie sociale épanouie. Ils ne vont sans doute même pas augmenter significativement la participation des personnes en situation de handicap dans le sport, même si cela est réellement souhaitable.

Nous pouvons toutefois espérer une large couverture médiatique des Jeux paralympiques afin de visibiliser le handicap et la pratique des parasports et contribuer à transformer la perception du grand public sur le sujet. La couverture médiatique des jeux devra elle aussi relever des défis, comme celui de ne pas renforcer les stéréotypes de personnes en situation de handicap considérées comme des « héroïnes »³⁴. Espérons également que l'ensemble des aménagements prévus pour les personnes concernées puissent se pérenniser. De même que la conception d'infrastructures accessibles qu'ont permis les Jeux puisse rester dans les esprits pour les futures constructions, comme élément à prendre en compte dès leur conception et ainsi intégrer le principe de handistreaming³⁵.

Rappelons que ces quelques mois d'émulation et d'enthousiasme quant à l'accessibilité ne changeront pas durablement le regard du monde politique et surtout pas la vie quotidienne des personnes en situation de handicap. L'inclusion et l'égalité d'accès doivent être portées par toutes et tous à tous les niveaux et en tout temps. Elle ne peut pas se résumer à un objectif « marketing » dans le but de construire une image positive de Paris via les Jeux. Les retombées et ce fameux « héritage » des Jeux évoqué dans cette analyse pourront être analysés après ceux-ci. Il sera possible d'évaluer le caractère inclusif et accessible des jeux, de la ville qui les a accueillis, mais aussi l'évolution de la ville concernant son accessibilité, par exemple.

Pour citer cette production

PAULUS, Maï (2024). « La ville de Paris plus inclusive grâce aux jeux paralympiques ? », Analyse Éducation Permanente, Esenca.

URL : www.Esenca.be

³⁴ Esenca (2024), « Jeux paralympiques : un encouragement à la pratique sportive ? », disponible ici : <https://www.esenca.be/jeux-paralympiques-et-inclusion/>, consulté le 14/02/2024.

³⁵ Le handistreaming consiste ainsi en un projet politique inclusif, encourageant à intégrer le handicap, ainsi que la promotion des droits humains des personnes en situation de handicap, dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de toutes les politiques publiques fédérales, régionales, communautaires et communales. Pour d'infos dans notre étude Esenca (2022) : « Le handistreaming, une solution miracle pour des politiques inclusives ? » : <https://www.esenca.be/wp-content/uploads/2022/10/Etude-2022-Handistreaming.pdf>, consulté le 19/02/2024.

Esenca

Esenca - anciennement ASPH, Association Socialiste de la Personne Handicapée – défend toutes les personnes en situation de handicap, atteintes de maladie grave, chronique ou invalidante.

Véritable syndicat des personnes en situation de handicap depuis plus de 100 ans, Esenca agit concrètement pour **faire valoir les droits de ces personnes** : lobbying politique, lutte contre toutes formes de discriminations, campagnes de sensibilisations, services d'aide et d'écoute, apport et partage d'expertise pour construire une société toujours plus inclusive, etc.

Nos missions, services et actions

- Conseiller, accompagner et défendre les personnes en situation de handicap, leur famille et leur entourage
- Militer pour plus de justice sociale
- Informer et sensibiliser le plus largement possible sur les handicaps et les maladies graves et invalidantes
- Informer le public sur toutes les matières qui le concernent
- Promouvoir l'accessibilité et l'inclusion dans tous les domaines de la vie
- Lobbying et plaidoyer politique via de nombreux mandats

Un contact center

Pour toute question sur le handicap ou les maladies graves et invalidantes, composez le **02 515 19 19** du lundi au vendredi de 8h à 12h. Il s'agit d'un service gratuit et ouvert à toutes et tous.

Handy droit®

Service de défense en justice auprès des juridictions du Tribunal du Travail. Handy droit® est compétent pour les matières liées aux allocations aux personnes handicapées, aux allocations familiales majorées, aux reconnaissances médicales, aux décisions de remise au travail et aux interventions octroyées par les Fonds régionaux.

Handyprotection

Pour toute personne en situation de handicap ou de maladie grave et invalidante, Esenca dispose d'un service technique spécialisé dans le conseil, la guidance et l'investigation dans le cadre des législations de protection de la personne en situation de handicap.

Cellule Anti-discrimination

Esenca identifie les situations de discriminations relatives au handicap et en assure le suivi : écoute, interpellations, médiation, recherche de solutions avec la personne concernée, etc.

Esenca est par ailleurs reconnu point d'appui UNIA en ce qui concerne les situations discriminantes liées au « critère protégé » du handicap. Cela veut dire qu'Esenca peut introduire un signalement directement auprès d'Unia à la demande d'une personne. Votre employeur refuse de mettre en place les aménagements de travail recommandés par votre médecin ? Votre enfant rencontre des difficultés au sein de son école pour bénéficier d'adaptations nécessaires lors des contrôles ou des examens ? Votre administration communale ne donne pas de suite favorable à votre demande d'emplacement de parking PMR ? N'hésitez pas à prendre contact avec la cellule anti-discrimination. Elle investiguera la situation et si cela s'avère nécessaire et avec votre accord, signalera la situation à UNIA. La cellule anti-discrimination peut alors vous aider à faire parvenir tous les éléments dont auront besoin les services d'Unia afin de procéder à l'analyse de votre dossier.

Handyaccessible

Notre association dispose d'un service en accessibilité compétent pour :

- Effectuer des visites de bâtiments et de sites et proposer des aménagements adaptés
- Analyser des plans et vérifier si les réglementations régionales sont respectées
- Auditer les événements et bâtiments selon les critères d'usages "Access-i" et délivrer une certification
- Proposer un suivi des travaux pour la mise en œuvre de l'accessibilité

Un travail d'information, de communication et d'interpellations

Au quotidien, Esenca communique via de nombreux canaux pour favoriser la connaissance des droits fondamentaux dont celui de l'accès à l'information, la sensibilisation et la diffusion d'informations liées au secteur du handicap : newsletter, guides et brochures, périodique Handylogue, réseaux sociaux, contribution à la presse associative, communiqués de presse, etc. Le magazine Handylogue propose par ailleurs une déclinaison de l'ensemble des articles en Facile à Lire à et Comprendre (FALC).

Notre association exerce activement de très nombreux mandats à différents niveaux de pouvoir sur l'ensemble du territoire afin de pleinement exercer le rôle d'interpellation, de veille et de participation à la construction d'une société inclusive, solidaire et accessible.

Une reconnaissance en Éducation Permanente

Dans le cadre d'une reconnaissance en Éducation Permanente, Esenca réalise chaque année de nombreuses analyses, études et recherches participatives. Celles-ci ont pour vocation d'alimenter la réflexion autour de questions en lien avec le handicap qui traversent notre société, son fonctionnement et ses évolutions. Des campagnes de sensibilisation et de communication ainsi que de nombreuses actions s'organisent également chaque année.

Un label communal : Handycity®

Handycity® est un label visant à **encourager les communes tant à Bruxelles qu'en Région wallonne qui travaillent l'inclusion des personnes en situation de handicap dans leurs différentes compétences transversales.**

Chaque initiative, petite ou grande, peut **contribuer à l'amélioration de la qualité de vie** des personnes en situation de handicap et de tout un chacun.

Dans ce processus, **Esenca s'adapte aux réalités des communes** tant qu'elles veillent à incorporer, avec un soin particulier, une dimension handicap dans les différents projets concernant l'ensemble de la population.

Handycity® est une reconnaissance du travail accompli par les communes pour leurs actions inclusives. Il est remis (ou non) **tous les 6 ans** aux communes signataires de la Charte qui ont introduit un pré-bilan à mi-mandat et leur candidature au Label.

Des formations

Les **formations** que nous proposons couvrent de **nombreux domaines** : accessibilité, législation, anti-discrimination, troubles cognitifs, rédaction en Facile À Lire et à Comprendre et sensibilisations aux handicaps.

Ces formations sont en grande partie **dispensées par les collaboratrices Esenca, expertes et passionnées par leurs métiers.** Parce que les éléments théoriques n'ont de sens qu'en lien avec votre pratique, nous vous proposons un **contenu adapté à vos réalités** et adaptons le contenu des formations à vos demandes et attentes spécifiques.

Nos **formations sont dispensées à Bruxelles et en Région wallonne.** Nous pouvons également dispenser ces formations **au sein de vos structures** et à la demande.

Esenca sur le terrain en Fédération Wallonie-Bruxelles

Esenca est une association présente sur l'ensemble du territoire de la FWB. Les entités territoriales sont les suivantes : Brabant, Brabant Wallon, Centre, Charleroi et Soignies, Liège, Luxembourg, Mons Wallonie picarde et Namur.

Contact

Tél : 02 515 02 65 • www.esenca.be • esenca@solidaris.be



POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE, SOLIDAIRE ET ACCESSIBLE